Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 63 (1999) **Heft:** 249-250

Artikel: À propos de quelques hypothèses sur le frioulan prélittéraire

Autor: Vanelli, Laura

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399999

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A PROPOS DE QUELQUES HYPOTHÈSES SUR LE FRIOULAN PRÉLITTÉRAIRE

1. Dans le volume 60 (1996) de notre revue a paru un article de Giorgio Cadorini intitulé Quelques hypothèses sur des aspects de la morphologie du frioulan prélittéraire (pp. 463-483). Le but qu'envisage cet article est très ambitieux, comme le déclarent les premières lignes de l'article publié dans la «Revue»: «la présente étude propose, à l'aide de la comparaison entre la langue d'oïl, la langue d'oc et le frioulan, c'est-à-dire le ladin oriental d'Ascoli, une reconstruction de la morphologie nominale, adverbiale et de quelques numéraux et pronominaux dans le frioulan antérieur aux premiers textes écrits qui nous sont parvenus» (p. 463). A vrai dire, l'essentiel de l'article de M. Cadorini consiste dans ce qu'il considère comme son apport, la mise en avant de nouveaux arguments en faveur de l'hypothèse d'une déclinaison bicasuelle en frioulan ancien prélittéraire.

En soi, l'idée que le frioulan possédait une déclinaison bicasuelle semblable à celle de l'ancien français n'est pas nouvelle: comme le rappelle M. Cadorini lui-même, vingt ans se sont écoulés depuis qu'un article signé par Paola Benincà et par moi-même a paru dans cette même revue, article consacré à la formation du pluriel en frioulan (Il plurale friulano. Contributo allo studio del plurale romanzo, 1978, 167-168, 42: 241-292). Dans la deuxième partie de cette étude, consacrée à la reconstitution diachronique des formes du pluriel en frioulan, nous proposions, sur la base d'un argument tiré de l'analyse des conditions de formation du pluriel en frioulan contemporain, de considérer que le frioulan avait connu autrefois une déclinaison bicasuelle. En effet le frioulan montre, à côté de la forme la plus commune de pluriel, en -s, une autre forme qu'on peut appeler "palatale". Cette dernière ne concerne qu'une classe lexicale fermée, composée par des mots qui se terminent au sing. en consonne coronale, c.-à-d. en -t, par ex. tant "tant" et dut "tout", en -n, par ex. dans an "an" et bon "bon", en -l, par ex. dans caval "cheval" et bjel "bel", en -s, par ex. dans na:s «nez» et ros «rouge» (ce dernier cas est limité à quelques variétés): tous ces mots présentent au pluriel une consonne palatale, c.-à-d. respectivement: tanc et duc, an et bon, na: f et rof; quant aux mots finissant par -l, la forme du pluriel correspondant est -j (cavaj et bjej), représentant le développement d'une ancienne consonne palatale latérale, présente dans des textes anciens (cf. Benincà et Vanelli 1995).

Ce qui est plus intéressant c'est qu'en synchronie on n'a de pluriel palatal que dans une classe close de mots. Il faut dire avant tout qu'il s'agit de mots masculins, comme le montre le fait que le mot féminin man "main" donne mans au pluriel. Mais il n'arrive pas non plus que tous les mots masculins qui remplissent les conditions phonologiques nécessaires aient le pluriel palatal. Par ex. le mot can fait au pluriel cans et non pas *can. Ceci pour la synchronie. Mais pour ce qui est de la diachronie les choses sont tout à fait différentes. Ce qui en synchronie est une classe lexicale, est en diachronie une classe grammaticale comprenant tous les mots qui appartenaient en latin à la deuxième déclinaison: TANTUS, ANNUS, NASUS, CABALLUS, etc. C'est ce qui nous permet d'expliquer la présence de la consonne palatale du pluriel comme une conséquence d'un processus de palatalisation de la consonne finale, processus provoqué par la désinence -I du nominatif pluriel de la deuxième déclinaison. S'il est vrai que dans ce cas le morphème du pluriel provient du nominatif, pour ce qui est des autres mots qui appartiennent eux aussi à la deuxième déclinaison, mais qui ne se terminent pas en consonne coronale et qui forment le pluriel en -s, force nous est d'admettre qu'ils ont à la base une forme de l'accusatif pluriel: -OS. C'est bien à partir de ces considérations que l'on a été amené à défendre l'idée d'une déclinaison bicasuelle dans une phase révolue du frioulan ancien, une phase dans laquelle notre langue avait à sa disposition, au moins pour les mots de la deuxième déclinaison, deux morphèmes différents pour exprimer le pluriel, parmi lesquels on a choisi soit l'un soit l'autre (pour les critères qui auraient déterminé ce choix, cf. Benincà et Vanelli 1978, par. 4).

M. Cadorini a tâché de trouver d'autres preuves en faveur de cette thèse, qui avait été avancée d'ailleurs par Sabatini $1965^{(1)}$ et Pellegrini 1975 pour toute l'aire italienne du Nord. Son analyse s'attache en particulier aux formes de l'article défini telles qu'elles apparaissent dans les plus anciens documents du frioulan: c'est à partir des formes qu'il analyse qu'il croit pouvoir défendre l'idée de la présence de deux formes d'article au masculin singulier, à savoir: a) un type Voyelle + l, ce qui donne il, ou une forme semblable: ce type serait issu du masculin latin ILLE, et serait employé comme sujet; b) un type l + Voyelle donnant lo, ou une forme

⁽¹⁾ Cf. Planta 1920 et surtout Schmid 1952. Pour ces auteurs le dialecte des Grisons aurait lui aussi possédé autrefois une déclinaison bicasuelle.

semblable, issu de l'accusatif (ILLUM), employé quant à lui dans n'importe quelle fonction grammaticale. Les différentes formes des articles répondraient donc, pour M. Cadorini, à des fonctions grammaticales différentes.

Si cette analyse était bonne, elle apporterait une contribution importante à la reconstitution du système casuel du frioulan prélittéraire. En même temps M. Cadorini aurait démontré (peut-être sans le vouloir d'une façon explicite) que ce que nous avons écrit dans Vanelli 1992 (cf. aussi Renzi 1993 et Renzi et Vanelli 1993), en tâchant de tracer l'histoire de l'article masculin singulier de l'italien et des dialectes de l'Italie du Nord y compris le frioulan, est faux.

Mais nous ne croyons pas que M. Cadorini ait raison.

Pour le démontrer, je vais résumer mon analyse, et je vais montrer comment la thèse de M. Cadorini n'est pas soutenable aussi bien parce qu'elle n'est pas compatible avec un cadre de référence vraisemblable, que parce qu'elle se sert d'une interprétation erronée des données empiriques.

Dans les travaux que je viens de citer, j'ai montré que la forme de l'article italien "il" (qui représente le type Voyelle + l, qui donne dans différentes variétés, il, el, al, etc.) n'est pas un type originaire, c.-à-d. qu'il ne dérive pas, comme on le prétend parfois, de la première syllabe de ILLE ou de ILLUM. Comme l'avait déjà montré Gustav Gröber en 1877, il est une forme qui s'est développée à partir d'une prosthèse vocalique qui a affecté une forme asyllabique l. A son tour, ce l était le résultat d'une règle (optionnelle) d'apocope affectant la voyelle de ce lo (ou lu < ILLU(M)) qui doit être considéré, lui, comme la véritable forme originaire de l'article. Or, dans les premières attestations des dialectes de l'Italie du Nord et du Frioul, les seules formes qu'on trouve dans les documents sont "lo" et l. "Lo" était la forme normale, tandis que l ne se trouvait que dans des contextes particuliers, à savoir: par élision, devant un mot commençant par voyelle (par ex.: l ager "l'air" (masc.), Esercizi di versione 40, in Benincà et Vanelli 1991), ou encore par apocope après un mot se terminant par une voyelle (par ex. al mestri "au maître", Esercizi 61, chu l Patriacha "que le Patriarque", Esercizi 2). Dans une période postérieure, dont la chronologie varie suivant les parlers (tout se passe très vite en florentin, par ex., mais très lentement en frioulan), la forme il apparaît: au début elle occupe la même place que le l apocopé, c.-à-d. qu'elle ne se trouve qu'après des mots se terminant par une voyelle: c'est exactement ce système que représentent par ex. les œuvres vulgaires de Dante (cf. Ambrosini 1978). Puisque l et il demandent pour apparaître le même contexte phonotactique, et qu'il est clair que l est documenté avant il, il est évident que il dérive de l grâce à une prosthèse vocalique, cette voyelle étant différente suivant les variétés linguistiques où elle représente tour à tour la voyelle qui est employée comme voyelle d'appui dans chacune des variétés considérées (cf. Renzi 1993). En frioulan et en florentin, et seulement dans ces variétés, la voyelle prosthétique est "i"; ailleurs la voyelle qu'on rencontre le plus souvent est "e", d'où l'article "el", comme par ex. en vénète, mais dans d'autres variétés dialectales d'Italie on rencontre aussi "ol", "ul" et "əl".

L'histoire de l'article ne se termine pas ici: la forme ainsi dérivée "il" commence à être employée en dehors des contextes auxquels elle devait sa naissance, c.-à-d. qu'elle occupe les contextes qui étaient réservés avant au seul "lo". A ce moment, "il" ne peut plus être considéré comme une forme dérivée de l, et il devient à son tour une forme de base qui est à même de concurrencer la forme de base originaire "lo". On a un exemple de cette phase dans quelques textes vénitiens du XIVe siècle, comme la *Cronica deli Imperadori romani* (cf. Ascoli 1878), et dans le *Serapiom carrarese* (éd. Ineichen 1962).

Mais cette phase est destinée à être dépassée elle aussi. Nous en sommes au dernier acte de l'histoire de l'article, celle que nous constatons maintenant: *il* a gagné la partie de façon définitive aux dépens de "lo". Celui-ci a disparu tout à fait dans les variétés du Nord, tout en gardant une place très limitée dans l'italien littéraire.

La reconstitution de l'histoire de l'article que donne M. Cadorini s'oppose à la nôtre dans la mesure où il avance l'hypothèse que les deux formes «il» et «lo» auraient été présentes toutes les deux dès le début. Elles auraient, pour lui, deux origines différentes: «il» serait issu de ILLE, «lo» de ILLU(M). La position de ces deux formes serait conditionnée non pas par leur contexte phonologique, mais par leur rôle fonctionnel: "il" en tant que nominatif ne serait que sujet, "lo" pouvant au contraire jouer tous les rôles.

Pour défendre son hypothèse, M. Cadorini présente ce qu'il interprète comme 8 cas de "il" dans des textes frioulans anciens du XIIIe siècle occupant une place non admise dans ma reconstitution, qui ne les permettait qu'après voyelle. S'il en était vraiment ainsi, il serait nécessaire de revoir le tableau que j'ai dressé plus haut. En effet, suivant la chronologie des changements qui ont eu lieu dans l'évolution de l'article frioulan, la seule forme présente au début devrait être lu, l'autre forme il n'étant, comme

nous l'avons dit, qu'un développement tardif – bien plus tardif, ajoutonsle, que dans la variété géographiquement la plus proche du frioulan qu'est le vénitien. Cela revient à dire que, tandis qu'au XIV^e siècle le vénitien possédait déjà la forme *el*, la forme correspondante de l'article frioulan *il*, qui est la forme moderne de la plus grande partie des variétés du frioulan, n'existait pas encore.

Nous allons maintenant examiner une par une les formes indiquées par M. Cadorini. Mais avant cela, je voudrais faire quelques considérations d'ordre général sur la façon dont M. Cadorini aborde le problème. L'intention de M. Cadorini est de comparer la situation de l'ancien frioulan avec celle de l'ancien français et de l'ancien provençal. Dans ces deux langues il y a l'attestation de deux formes de l'article, différentes pour le cas qu'elles expriment: en a.fr. li, en a.prov. lo, le représentent la forme du sujet masc.sing., tandis que lo, lu, le représentent le cas régime en a.fr. et lo en a.provençal. Comme on le voit, c'est la différence de la voyelle qui exprime ici la différence entre le cas sujet et le cas régime, ce qui est en rapport, comme l'on s'y attend, avec la terminaison différente du mot latin, à savoir ILLE et ILLI (par analogie avec QUI) au nominatif, ILLU(M) à l'accusatif. Puisque l'article est un élément clitique et atone, il s'agit, comme on voit, de formes qui continuent la partie finale, atone, du mot latin, ainsi qu'il arrive aussi pour les pronoms personnels clitiques, par ex. en a.fr. lo, lu, le fr.mod. le, et cela en contraste avec ce qui se passe pour les pronoms toniques et libres, qui continuent, eux, la partie initiale tonique, comme dans le cas du pronom sujet français "il" < ILLI/E.

Sous ce rapport, les formes du frioulan ancien montreraient une anomalie étrange par rapport à celles de l'ancien français et de l'ancien provençal: tandis que lu, cas régime, représenterait régulièrement l'accusatif ILLU(M), on ne pourrait pas expliquer pourquoi il serait issu du nominatif ILLE/I: comment se ferait-il que le frioulan continue la partie tonique d'un mot latin dans le but d'en faire un élément atone? Tandis que le pronom personnel tonique du frioulan el < ILLUM se justifie parfaitement (puisqu'en frioulan toutes les voyelles atones finales latines tombent à l'exception de -A), tout comme se justifient les formes semblables du français et du provençal, on ne comprend pas pourquoi on aurait eu une forme de ce type pour l'article sujet. Il s'agirait de la seule forme du frioulan qui ferait exception à la régularité que nous avons montrée.

Il y a une deuxième remarque concernant, cette fois, le fait que tous les articles signalés par M. Cadorini comme «exceptionnels» ont la forme

el. Or, l'article frioulan, comme nous l'avons déjà dit, est il, non el. Ce fait aurait dû rendre M. Cadorini plus prudent dans l'interprétation des données. En effet, si on décidait que dans une phase ancienne l'article frioulan était el, on se trouverait alors dans la nécessité d'expliquer le fait qu'à un certain moment ce el disparaît pour laisser la place à il. Ce qui serait bien difficile à montrer. Dans mon analyse, au contraire, la forme il ne pose aucun problème, puisque, à mon avis, elle remonte à un processus de prosthèse vocalique affectant la forme asyllabique l: or en frioulan la voyelle qui sert à ce but est toujours i, tout comme dans notre cas: que l'on compare i finale épithétique dans des cas comme frioulan dopli "double", kwatri "quatre", etc.

Le moment est venu de voir de près les 8 cas de "il" (ou plutôt d'"el") signalés par M. Cadorini. Je les donne ici avec l'indication de leur source.

- 1) e 2) Soneto furlan (cf. S. Pellegrini 1965): alis vendemis / el uariari (v. 43); lo foratost / el most (v. 67);
- 3) e 4) De attentione: benché el fat (cf. D'Aronco 1960, 72-74); cel el qual (2 fois);
- 5) Atti amministrativi dell'Ospedale di S. Maria dei Battuti di Cividale (cf. Frau 1971): sì die il chamerari;
- 6) Atti amministrativi dell'Ospedale di Udine (cf. D'Aronco 1960, 29): acest el mas;
- 7) Atti dell'Ospedale di Seuzza di Cividale (cf. D'Aronco 1960, 82): achist el fit;
- 8) Atti amministrativi della Confraternita dei Calzolai di Udine (cf. D'Aronco 1960, 33): Eler el fra di Gor.

Commençons par la fin. L'exemple n° 8 doit être éliminé, comme nous l'autorise à le faire Cadorini lui-même, qui, à juste titre, suggère de lire ce qui semblait un article «el» comme une suite constituée par la conjonction e + l'article l < lu, apocopé de façon tout à fait régulière après un mot qui se termine par une voyelle.

M. Cadorini n'a pas remarqué que l'on peut procéder de la même façon avec les exemples 6) e l mas [chu ten Stefin a Nigruç] et 7) e l fit vedri.

Le plus clair de ces deux exemples est le deuxième. Le groupe nominal est à l'intérieur d'une liste de payements, tous coordonnés par la conjonction "et", et il est précédé par acist "cela". La chose la plus pro-

bable est que *achist*, précédé par une pause, résume anaphoriquement ce qui a été dit avant, et *l fit* "le loyer" est le premier élément d'une série de payements. Si on interprétait *el* comme un article, celui-ci se trouverait, à l'inverse de la thèse de M. Cadorini, pour qui cette forme serait réservée au cas sujet, en position d'objet gouverné par le verbe *pago* "il paye" qui précède dans le texte.

C'est la même interprétation que je propose pour l'exemple 6: dans ce cas-ci également le groupe nominal qui nous intéresse se trouve à la fin d'une liste de payements en nature ("blé", "avoine", "poules", etc., autant de groupes nominaux coordonnés par "et"), faits par un certain *Stefin di Birtulina*, au terme desquels la formule qui nous intéresse apparaît précédée de *acest* "cela", une expression qui, à notre avis, résume ce qui est dit avant et introduit une liste nouvelle. Cette fois-ci l'interprétation est moins claire, il est vrai, parce que «la ferme» (mas) est d'habitude le sujet du payement, et non l'objet, comme dans ce cas. En tout cas la traduction proposée implicitement par M. Cadorini devrait être "cette la ferme", une forme dont on ne comprend pas le sens et qui, en outre, n'est pas permise en frioulan du point de vue syntaxique. Dans des textes du même genre, où le groupe nominal se trouve au début du texte, celuici est introduit par l'article dans sa forme ordinaire: *lu mas chu teneva* "la ferme qu'il possédait".

Je ne dois pas discuter ici l'exemple 5, puisque ce n'est pas un exemple contraire. Il s'agit d'un *il* placé après un mot qui se termine par une voyelle, ce qui est exactement le contexte dans lequel se forme, par prosthèse, la forme *il*. Le cas est intéressant parce qu'il nous montre que l'article frioulan est *il* et non pas *el*. Le seul problème que nous pose ce cas tient à la chronologie de l'article frioulan: comme nous l'avons déjà dit, à part ce cas-ci, les premiers exemples que j'ai enregistrés de *il* (toujours postvocalique) remontent au XVIe siècle.

Pour ce qui en est des exemples 3) et 4) la question est différente: ces cas sont tirés d'une série d'exercices de traduction du frioulan ou du vénitien en latin remontant au XVe siècle. Dans son anthologie de textes frioulans, D'Aronco en publie quelques-uns en les datant de 1440 (p. 72 suiv.), mais par méprise il les reproduit encore une fois à la p. 14 de son œuvre en les datant de 1300 et les interprétant comme une "lettre privée" (2). Il s'agit de textes linguistiquement mixtes frioulo-vénitiens

⁽²⁾ Cf. Benincà 1995: 42. Dans la deuxième édition de son anthologie (1982), M. D'Aronco a éliminé le texte de 1300.

remontant à une date assez tardive, ce qui justifie parfaitement la présence de quelques cas d'article el. El est en effet la forme vénitienne de l'article, formée par prosthèse de e qui s'appuie sur l (e est en effet la voyelle prosthétique en vénitien); de plus tandis qu'en frioulan le processus qui a conduit de lu à il s'est accompli dans un espace de temps assez long, en vénitien, comme nous l'avons dit, les deux formes lo et el sont déjà employées de façon indifférente librement à partir de la seconde moitié du XIVe siècle.

Nous voici arrivés aux derniers exemples, tirés cette fois du soi-disant Soneto furlan (cf. Pellegrini 1987). Dans le cas 2) je propose de lire e l most, seule lecture possible tenant compte de l'édition quasi diplomatique du manuscrit donnée par Silvio Pellegrini à la p. 398, à la gauche de son édition interprétative. En effet, tandis que dans son édition Pellegrini intervient dans le texte en le restaurant d'une façon excessive et en proposant: dentri sprens lo foratost / ju se spant el most per siesta (v. 67), le texte original présentait clairement deux phrases coordonnées: E dentri sprens lo foratost / El most se spant ju per siesta (traduction: "et l'alêne pousse dedans, et le moût se répand au dessous par le jable").

Le deuxième cas du Soneto est le seul que je n'arrive pas à expliquer: sel mio champ el vindemas alis vendemis / el uariari... (v. 43) «s'il vendangeait mon champ, l'ouvrier aux vendanges...». Dans ce cas il ne me semble pas possible d'interpréter el comme e l, du moment que la phrase qui contient le groupe est précédée par une phrase conditionnelle. Ce cas semble donc ne pas s'accorder avec notre hypothèse sur l'origine de "il", puisque el apparaît dans un contexte phonotactique non admis, celui qui suit une consonne: «vendemis». Je dis «il semble», puisque ce texte n'est sûr ni du point de vue de la langue, ni de celui de la datation et de la localisation. Le philologue Rienzo Pellegrini (1987, p. 67) décrit ainsi l'état du Soneto (qui, à proprement parler, n'est pas un sonnet, mais une "ballata"): «A creare affanno è la precarietà del testo, la lezione sfigurata da incertezze metriche e da oscurità semantiche. Componimento isolato, anonimo e di cronologia dubbia, alterato dai guasti della trasmissione, il Soneto si presenta come caso disperante. Sfugge per alcuni tratti il senso, risulta contraddittorio lo schema grammaticale». El est un élément isolé dans le texte, qui compte une douzaine de lo. Il pourrait avoir été ajouté plus tard, provenant d'un système linguistique différent du frioulan central et plus évolué que celui-ci. En tout cas il ne serait pas sage de considérer ce cas isolé de il comme constituant un problème pour notre hypothèse d'une origine prosthétique de l'article de type "il" en italien proprement dit (florentin) et dans les dialectes du Nord de l'Italie.

Une fois que nous avons montré que dans le frioulan du XIVe siècle il n'existe pas de cas de "il", ce que M. Cadorini concevait comme un argument supplémentaire à l'appui de l'hypothèse d'une déclinaison bicasuelle en frioulan ancien ne peut que tomber: nous n'avons aucune preuve directe du fait que l'article masculin singulier possédait deux formes, une pour le cas sujet l'autre pour le cas régime, puisque le seul article attesté en frioulan ancien est lu et que il est une forme secondaire qui s'est développée plus tard par un processus de prosthèse vocalique à la forme asyllabique l. La reconstitution de M. Cadorini des phases à travers lesquelles serait passé l'article frioulan se révèle fausse elle aussi: il n'est pas vrai, comme il le dit à la p. 187, que, au moment de la disparition de la déclinaison, les deux articles il et lo auraient occupé des positions phonologiques différentes: il après voyelle, lo dans les autres cas. D'ailleurs, pourquoi ce fait se serait-il passé? Quelles auraient été les conditions phonotactiques qui l'auraient déterminé? Entre autres, d'un point de vue purement distributionnel, si vraiment "il" avait marqué le sujet de la phrase, il serait arrivé que, de la façon la plus fréquente, il aurait occupé la première position, qui est le plus souvent celle du sujet. Il l'aurait fait bien plus souvent que "lo", et l'on aurait pu s'attendre à ce qu'il se fixe à cette place. Mais il n'en est rien: c'est "lo" qui occupe cette place, d'où il n'est chassé qu'à la fin de tout le long processus de substitution de lu par il.

Même s'il n'y consacre que peu de lignes, M. Cadorini étend sa reconstitution d'un ancien article frioulan bicasuel aussi au masculin pluriel. En frioulan ancien on trouve deux formes pour le masculin pluriel: $gli (= [\kappa i]) e gl(l)u (= [\kappa u])$, par rapport au sing. lu. Dans les textes les plus anciens la forme gli est prédominante, mais au fur et à mesure qu'on avance dans le temps c'est le type gl(l)u qui se fait de plus en plus fréquent jusqu'à éliminer tout à fait le type gli.

D'après M. Cadorini ces deux formes représentent elles aussi la continuation de deux formes casuelles différentes, même si elles apparaissent dans les textes en variation libre, sans distinction fonctionnelle: pour Cadorini *gli* vient du nominatif ILLI, *glu* de l'accusatif ILLOS.

Que *gli* dérive de ILLI c'est ce qu'on admet bien volontiers: *gli*, c'est-à-dire ℓ i, apparaît comme le résultat de l'application d'une règle de palatalisation provoquée par -i final. Des processus de palatalisation de ce type sont présents en frioulan dans d'autres cas: la palatalisation se trouve, comme nous l'avons déjà vu, dans la forme du pluriel des mots masculins se terminant en consonne coronale appartenant à la deuxième

déclinaison latine, où la palatalisation est provoquée par -I du nominatif pluriel, tombé après par l'effet de l'apocope de toute voyelle atone à l'exclusion de -A. Voici quelques exemples de pluriel palatal en frioulan ancien, exemples tirés des *Exercices de version*: magl (1) «maux», piçugl (11) "petits", animagl (54)⁽³⁾ «animaux», grang «grands» (cf. au sing. grant: la graphie g correspond dans la prononciation à une occlusive prépalatale sourde [c]); agn (42) «ans» (sing. an).

Le problème pour M. Cadorini est de justifier la forme glu comme dérivant de ILLOS. Dans cette forme deux faits d'évolution ne sont pas explicables à partir des processus phonologiques qui affectent le développement diachronique du frioulan. Le premier concerne la chute inattendue de -s final: dans les formes correspondantes de l'article féminin on a lis < ILLAS de façon tout à fait régulière. Il est vrai, comme le dit M. Cadorini, que parfois ce -s tombe, mais le fait que dans certaines variétés du frioulan lis devienne li (4) ou que dans des contextes phonotactiques particuliers -s ait tendance à tomber est autre chose par rapport à une chute généralisée de -s. Dans l'article masculin pluriel il n'y a aucune attestation que -s final soit tombé ou tombe aujourd'hui quelque part. Il en est de même d'ailleurs pour ce qui est du pronom objet clitique, pour lequel se pose le même problème, comme nous le verrons plus tard.

La seconde anomalie est constituée par la présence de la latérale palatale, celle-ci se justifiant, comme nous l'avons vu, comme le résultat de l'action d'une palatalisation provoquée par –i; on ne voit pas comment on pourrait avoir le même résultat à partir de -u.

Ces deux anomalies auraient dû conseiller plus de prudence à M. Cadorini dans sa reconstitution. Les cas de l'ancien français et de l'ancien provençal auraient dû inspirer de même la plus grande prudence à M. Cadorini. Ces deux langues, dont M. Cadorini se sert comme d'un modèle pour son interprétation du frioulan, présentent le résultat régulier des deux formes latines: non seulement celle du nominatif li < ILLI comme en frioulan (sans la palatalisation qui n'affecte pas ces langues), mais aussi l'accusatif, qui est représenté par les deux formes les en a.fr. et

⁽³⁾ Dans l'inventaire phonologique du frioulan ancien il y avait une consonne latérale palatale, disparue après et remplacée par la semi-voyelle *j*.

⁽⁴⁾ La présence de -i en position finale est un argument en faveur d'un -s tombé plus tard. En effet, c'est bien avant consonne que -a- atone posttonique devient -i-, comme le montrent, entre autres, les cas de warfin < ORPHANU, stomi < STOMACHU.

los en a.prov. (valables aussi comme pronoms clitiques accusatifs), développements tout à fait réguliers du lat. ILLOS.

Nous nous devons de chercher une autre explication à la forme *glu*, une forme pour laquelle on ne peut pas trouver une dérivation phonologiquement régulière d'une forme latine attestée.

On peut partir de ces deux faits: 1) la dérivation de la forme gli de ILLI ne pose pas de problème; 2) bien que la documentation soit assez restreinte, et que gli e glu se trouvent, comme nous l'avons dit, en variation libre, on peut admettre que gli soit propre à la première phase, tandis que glu semble avoir gagné du terrain plus tard, remplaçant ainsi peu à peu gli. En d'autres termes, gli aurait donc précédé chronologiquement glu, mais ce dernier l'aurait, à la fin, éliminé. On pourrait penser alors que glu est une forme secondaire, une innovation que le frioulan aurait introduite à un certain point de son évolution, sans qu'il y ait une forme latine de départ, une forme qui en effet semble impossible à trouver. Mon hypothèse est que glu est issu d'un processus analogique à partir de la forme du sing. lu. Dans une première phase les deux articles du masculin lu et gli auraient été distingués par deux traits, l'un consonantique, la consonne non-palatale s'opposant à la palatale, l'autre vocalique, -u vs -i. Comme nous le savons déjà, il y a une classe de mots dans la morphologie nominale qui, la voyelle finale étant tombée, fait la distinction entre le singulier et le pluriel par la seule opposition de la consonne non-palatale vs. palatale. Il est donc raisonnable de penser que cette tendance a été active aussi dans l'article, réduisant ici l'opposition vocalique qui était à la fois redondante et idiosyncrasique. Ainsi la voyelle finale du pluriel aurait été nivelée en -u.

La présence d'allomorphes de l'article qui n'utilisent que la distinction consonantique soutient notre interprétation. Dans un contexte pré- et postvocalique, nous trouvons en effet la forme gl. Cela revient à dire qu'en anc. frioulan les articles du singulier et du pluriel suivaient les mêmes règles phonotactiques avant et après voyelle: tout comme lu avait un allomorphe asyllabique l dû à une élision ou à une apocope, de la même façon gli (ou g(l)lu) possédait un allomorphe gl dans les mêmes contextes. Ainsi dans les Exercices de version on a élision dans l ager (40) «l'air», l om (39) «l'homme», gl us (5) «les œufs», gl animagll (55) «les animaux»; on a apocope dans cul qual (55) «avec lequel», ni l pastor (12) «ni le berger», pluy cu l fret (79) «plus que le froid», agl piliças (40) «aux fourriers»; degl quagl (46) «desquels», etc.

Que l'on considère enfin que, tout comme dans les autres idiomes du Nord de l'Italie et en italien même (avec une chronologie et des modalités bien sûr différentes: voir Vanelli 1998, chap. 9), en frioulan aussi l'évolution de l'article pluriel ne s'est pas arrêtée là. Autour du XVI $^{\rm e}$ siècle, les formes glu et gl ont été remplacées par ju e i (ou plutôt j, car, comme on l'a vu, cette forme ne se trouvait qu'après et avant voyelle), comme conséquence du fait que la palatale latérale a été éliminée de l'inventaire phonologique du frioulan, et qu'elle a été remplacée, quelle qu'ait été son origine, par j. Parallèlement à ce qui se passe au singulier, où l'innovation il se substitue petit à petit au-delà des contextes phonotactiques originaires pour en arriver à complètement éliminer petit Les deux formes petit et petit au survivent aujourd'hui que dans quelques variétés conservatives de la Carnia, dans les vallées du Degano et Chiarsò (cf. Francescato 1966, p. 67).

2. Dans son article M. Cadorini présente aussi une série de modèles de reconstitution morphologique des différentes classes nominales telles qu'elles devaient se présenter dans le frioulan prélittéraire pourvu de déclinaison bicasuelle. Il s'agit de modèles purement hypothétiques, qu'on pourrait définir comme des exercices de style scolaire qui ne nous donnent aucune nouvelle information sur ce qui nous est connu ou que l'on peut admettre comme plausible. Je voudrais m'arrêter sur une des propositions de M. Cadorini qui, à mon avis, pose quelques problèmes. Je pense à son idée selon laquelle la déclinaison de la 3e déclinaison des mots du type de can «chien» serait faite comme la 2e déclinaison (type mur), comme il arrive en ancien français. Cette démarche consiste à postuler pour le pluriel un nominatif can opposé au cas régime cans, au lieu de penser à une seule forme cans < CANES, comme il ressortirait de l'évolution phonologique normale.

Cette reconstitution diffère de celle que nous avons donnée dans Benincà et Vanelli 1978, où la différence entre 2° et 3° déclinaison jouait un rôle crucial. Ce n'est en effet qu'en gardant séparés les schémas casuels que l'on peut expliquer le fait que des mots se ressemblant du point de vue morphologique et phonologique (à savoir les masculins en -n, par exemple an et can) forment le pluriel de façon différente: les noms provenant de la 2° déclinaison (an) par la palatalisation < nom. i, ceux de la 3° (can) par -s, seule forme dont ils disposent. Si l'on veut soutenir qu'il n'existait qu'un seul type de déclinaison, on n'arrivera plus à expliquer ces différentes stratégies employées pour former le pluriel, à moins de penser, comme le fait M. Cadorini que la palatalisation de C coronale affecte des mots de façon fortuite, ce qui ferait que les cas de pluriel sigmatiques

s'expliqueraient par le manque de palatalisation. Il ne me semble pas, pourtant, qu'il y ait de bonnes raisons pour considérer le processus de palatalisation des coronales comme une espèce de règle facultative: il s'agit d'un processus naturel qui s'applique chaque fois que le contexte prévu est présent. Je pense que ce qui a dérouté M. Cadorini est le fait que dans le frioulan contemporain les classes de mots soumis aux deux types différents de pluriel ne coïncident pas exactement avec les déclinaisons latines. C'est une question qui demande à être abordée d'une manière différente. En principe, la classe de mots qui forme le pluriel par la palatalisation est une classe quantitativement minoritaire et pour cela elle est marquée du point de vue lexical (le fait d'être marquée dépend d'ailleurs de son origine, puisque les mots masculins de la 2e déclinaison en C coronale sont bien moins nombreux que le reste du lexique nominal). Pour cela on ne comprend que trop bien que dans les différentes variétés du frioulan il y ait eu une tendance à régulariser la formation du pluriel, et cela par le moyen d'une expansion de la forme non marquée du pluriel, en -s, aux dépens de la palatalisation: c'est ce qui explique le fait qu'il y a tant de mots à pluriel sigmatique parmi ceux qui appartenaient à la deuxième déclinaison latine. C'est bien comme cela qu'il faut expliquer les exemples donnés par M. Cadorini du type de Romans, vins, etc. D'autre part un autre processus de sub-régularisation a eu lieu: tous les mots masculins en -l ont adopté le pluriel palatal en -j. Cela est vrai pour les emprunts aussi. Que l'on considère un mot comme comunâl, qui appartenait au type d'adjectifs qui ne distinguait pas entre masc. et fém., comme il en est aussi de l'it. comunale / pl. comunali, qui est la source de l'emprunt: ce mot a comunaj au masculin pluriel et comunals au féminin. Que l'on considère encore le cas des pluriels doubles (Benincà et Vanelli 1978: 255-256): dans des formes du pluriel comme ajns, bojns, etc. on peut observer deux marques de pluriel: le pluriel palatal (ajn et bojn sont des développements de ap et de bop, v. Benincà et Vanelli 1995) et le pluriel en -s. Les causes de ces processus d'extension de la marque du pluriel la plus fréquente ne sont guère à chercher dans la dimension diachronique, mais s'expliquent par une dynamique purement synchronique, due à des forces qui tendent à régulariser les paradigmes morphologiques. Notre étude déjà mentionnée de 1978, qui essayait d'établir les règes générales de la formation du pluriel frioulan, passait en revue quelques sous-systèmes morphologiques tirés de variétés différentes de frioulan. Le panorama n'était certainement pas complet, mais il permettait d'observer la façon par laquelle différentes variétés "restructuraient" le système général chacune à sa manière: par ex. en déplaçant quelques mots d'une classe à l'autre (en général, comme nous l'avons dit, à l'avantage de la classe non marquée, mais la composition de la classe marquée peut varier elle aussi d'une variété à l'autre); ou alors en étendant certaines règles à des classes de mots plus grandes que ce à quoi l'on s'attendrait (que l'on observe par ex. l'extension du morphème palatal $-\int$, réservé en général à une série fermée de mots en -s au sing., à des séries entières de mots caractérisées par certaines particularités phonologiques, ce qui arrive par ex. à Forgaria avec les mots en -r, -p et -k).

Dans tous ces cas, il s'agit de nouvelles formations dues à l'action de tendances qui tâchent d'introduire des sub-régularités partielles, sinon une régularité totale, dans les sous-systèmes considérés: il s'agit d'un genre de processus qui est tout le temps à l'œuvre en toute langue. Par conséquent, nous nous devons de donner des descriptions empiriques de ces faits en utilisant les moyens que l'analyse synchronique met à notre disposition, l'emploi de ces moyens reposant sur les principes généraux qui gouvernent les processus linguistiques. On peut attendre davantage de résultats, nous semble-t-il, de cette démarche méthodologique que de la tentative de donner des explications aux faits en émettant des hypothèses sur une phase proto-romane reconstituée.

3. Si l'on ne peut pas accepter la reconstitution de M. Cadorini d'une déclinaison bicasuelle de l'article, pour laquelle des arguments valables font à notre avis défaut, en revanche le schéma du système des pronoms libres (c.-à-d. non-conjoints) et toniques, illustré par la 3e personne, en anc. frioulan, que M. Cadorini donne à la p. 197, est acceptable. Mais il ne s'agit pas ici d'une reconstitution hypothétique, l'existence de formes casuelles différentes pour le sujet et pour les autres fonctions étant bien documentée dans des textes médiévaux: à savoir, cas sujet: el, ela (elo); egl, elas (cette dernière forme n'est pas documentée, mais elle est bien probable); cas régime: lui, gliei (forme reconstituée), lor. Remarquons que cette fois-ci le système de l'anc. frioulan est le même que celui du florentin-italien ancien et des anciens dialectes du Nord de l'Italie qui avaient le même système que le frioulan et qui l'ont développé de la même manière, et qu'il est différent de celui de l'ancien français et du provençal auxquels M. Cadorini se réfère en général. C'est exactement ce que soulignent Dardel et Wüest (1993) que M. Cadorini prend explicitement comme points de repère: après avoir montré que «l'ancienne langue littéraire [italienne] connaît clairement un système bicasuel, où lui, lei, et loro servent de cas-régime, tandis qu'on a au cas sujet egli (elli) et ella comme singuliers, et comme pluriels elli et elle (...) [c'est le même système qu'en frioulan - et dans les dialectes de l'Italie du Nord aussi]», les auteurs ajoutent: «Les dialectes septentrionaux ont connu la même évolution que le toscan: les formes de l'ancien cas-régime se sont progressivement substituées à l'ancien cas-sujet et dominent aujourd'hui très largement. L'Italie du Nord et la Toscane semblent donc se classer parmi les parlers qui relèvent du second cycle. Il en va de même du frioulan, qui utilise *lui*, *jê* et *lôr* comme pronoms toniques de la troisième personne» [44].

Si l'on peut donc être d'accord avec le schéma des pronoms toniques de M. Cadorini, on ne peut pas en revanche souscrire à certaines de ses affirmations à propos du développement des pronoms conjoints clitiques et atones en frioulan, illustrés encore une fois par la 3e personne.

On doit observer d'abord que le pronom objet clitique m.pl. glu, mod. ju, ne peut pas être dérivé de ILLOS, pour les mêmes raisons que celles que nous avons données pour l'article. Le pronom clitique objet, en effet, a suivi la même évolution que l'article, ce qui fait que nous devons partir de gli < ILLI pour le pronom aussi. Ce qu'il faut surtout remarquer c'est qu'article et pronom clitique objet, en tant qu'éléments atones dérivés de ILLE tous deux, en présence des mêmes conditions phonotactiques, ont connu des développements semblables dans les phases médiévales de l'italien et des dialectes de l'Italie du Nord (cf. Vanelli 1992 et 1996). A un certain moment, comme nous l'avons vu pour le singulier, l'article est passé de lo à il. Au pluriel aussi la forme a changé: le florentin ancien (et l'italien qui le suit) et les dialectes de l'Italie du Nord passent de l'ancien li (qui alterne avec son allomorphe i après et avant voyelle dans les dialectes du Nord, seulement dans ce dernier cas en florentin, où avant voyelle on trouve gli) à la forme actuelle i. Celle-ci est devenue aujourd'hui la seule forme, à la seule exception des cas où on emploie gli en italien (je renvoie à Vanelli 1998, chap. 9 sur l'histoire de ces développements). Le pronom clitique objet n'a suivi la même voie qu'en partie: dans les variétés médiévales, articles et pronoms, étant donné leur commune origine étymologique, avaient la même forme, tandis que dans les variétés modernes il faut distinguer entre celles qui, comme par ex. l'italien, le frioulan et le vénitien, ont conservé les formes originaires "lo", "li" (frioul. lu, ju), et les variétés qui, tels le lombard et l'émilien, ont fait évoluer la forme des clitiques objets dans la même direction que les articles, donnant origine aux formes communes "il" (5) et "i".

⁽⁵⁾ Il est intéressant de remarquer que, tandis que la forme moderne du pronom objet est *lo*, dans l'histoire de l'italien, surtout au XIVe siècle, il y a eu une alternance de *lo* et de *il*, ce dernier étant une forme nouvelle dérivée de la forme asyllabique *l* employée avant et après voyelle. Il s'agit du même processus que celui qui a eu lieu dans l'article.

Mais le point le plus discutable de l'analyse de M. Cadorini concerne son explication de la genèse de la série de pronoms sujets clitiques (qui apparaissent, ajoutons-nous, au cours des XV-XVIe siècles, cf. Vanelli 1987), série qui n'existait pas en frioulan ancien. Selon M. Cadorini ces formes dérivent des formes libres précédentes, ce qui est vrai. Leur formation, ajoute-t-il, coïncide avec la perte de déclinaison dans les pronoms toniques, ce qui est, à vrai dire, assez surprenant. Pour quelle raison la perte de la distinction entre cas sujet et cas régime aurait-elle entraîné l'introduction d'une nouvelle forme casuelle, le nominatif, dans la déclinaison des pronoms clitiques qui ne la possédaient pas auparavant? Non seulement cette hypothèse est invraisemblable, mais il y a des faits empiriques qui s'y opposent. Il suffit d'observer ce qui se passe en frioulan à la 1^{re} et à la 2^e personne du sing. où, tout comme à la 3^e personne, se sont développés des clitiques sujets (1re pers. o, i; 2e tu), sans que les pronoms sujets libres (1re pers. jo < EGO, 2e tu < TU) et les formes obliques ne se neutralisent.

M. Cadorini a pris la cause pour la conséquence: comme je l'ai montré dans Vanelli 1987, les pronoms libres originels des dialectes de l'Italie du Nord ont eu tendance à devenir atones (tendance qui aboutit à la cliticisation entre la fin du XIVe siècle et le début du XVe), comme conséquence de la formation d'un ordre plus rigide des mots, un ordre qui entraîne la présence quasi obligatoire du sujet immédiatement avant le verbe (pour l'ordre des mots dans les variétés gallo-romanes dans la période précédente, voir Vanelli, Renzi et Benincà 1985/86). Ce qui s'est passé c'est que, du fait de la position de proéminence du verbe par rapport au pronom sujet, le verbe a attiré dans sa sphère le pronom sujet qui a perdu son indépendance accentuelle et a subi des modifications propres aux éléments atones (perte de syllabicité, réduction de corps phonétique, changements qualitatifs des voyelles, etc.). Une autre conséquence de cette perte d'autonomie de ces pronoms "faibles" a été le fait qu'ils sont devenus des éléments dépendants du verbe non pas seulement du point de vue phonologique, mais aussi syntaxique. A ce moment, dans ces variétés linguistiques, deux séries de pronoms sujets coexistent: la première est celle des pronoms libres et toniques, la seconde est constituée par les pronoms clitiques, dérivés des toniques préexistants. A ce stade deux possibilités sont présentes: dans certaines variétés, voire même à certaines personnes, le pronom libre et le clitique qui en dérive se distinguent par le fait que ce dernier a une forme phonologique réduite ou "affaiblie" par rapport au pronom libre duquel il dérive et qui est encore employé comme tel (ex. frioul. 1. jo o cianti, 2. tu tu ciantis, vénitien ela la canta, rhétoroman central («badiotto») el al cianta, etc.); dans d'autres variétés, voire à certaines personnes, le pronom libre, après sa transformation en clitique, disparaît en laissant sa place au pronom oblique correspondant. Dans ce dernier cas, la distinction de cas est neutralisée (par ex. frioul. lui al ciante, je e ciante, vénète ti te canti, émil. me a cant, etc.).

4. Dans ce qui précède on a discuté toute une série d'arguments proposés par M. Cadorini et on a tâché de montrer que la plupart de ses hypothèses manquent de fondement théorique et empirique.

En repoussant les hypothèses de M. Cadorini nous ne visions nullement à rejeter sa thèse générale concernant les «liens étroits entre les trois langues [le frioulan, le français et le provençal]» (p. 463), thèse qui s'encadre dans l'hypothèse générale d'une relative uniformité linguistique entre la France sud-orientale et l'Italie du Nord.

Je crois que cette affirmation est juste, mais, comme M. Cadorini luimême le rappelle, les liens entre le rhéto-roman et le gallo-roman avaient été mis en évidence déjà par Graziadio I. Ascoli dans ses *Saggi ladini* (1873) et ils sont à considérer désormais comme des connaissances acquises. Je suis convaincue, d'ailleurs, que mes propres analyses, comme je les ai résumées dans les paragraphes précédents, apportent des preuves nouvelles en faveur de la position du frioulan à l'intérieur du domaine gallo-roman, un domaine qui comprend la plupart des dialectes de l'Italie du Nord (pour ce dernier point, cf. Vanelli sous presse)⁽⁶⁾.

Ce n'est donc pas la perspective générale adoptée par M. Cadorini qu'il nous a paru nécessaire de mettre en discussion, mais, comme nous l'avons plusieurs fois répété, le bien-fondé de ses hypothèses et la logique de ses argumentations.

Université de Padoue.

Laura VANELLI

Bibliographie

Ambrosini, R., 1978, «Il e lo nell'italiano, soprattutto antico», Linguistica e Letteratura, 3: 9-33.

Ascoli, G. I., 1873, «Saggi ladini», Archivio Glottologico Italiano, 1.

⁽⁶⁾ En réalité dans quelques-uns des phénomènes que nous avons considérés, le florentin (suivi par l'italien) s'approche des variétés italiennes du Nord. Toutefois, par d'autres aspects, phonologiques surtout, que nous n'avons pas considérés dans cette étude, le florentin s'écarte de façon nette des dialectes italiens du Nord.

- Ascoli, G., 1878, «Annotazioni dialettologiche alla 'Cronica deli imperadori romani'», *Archivio Glottologico Italiano*, 3: 244-284.
- Benincà, P., 1995, «Friaulisch. Innere Sprachgeschichte I. Grammatik / Evoluzione della grammatica», *Lexikon der Romanistische Linguistik*, édité par G. Holtus M. Metzeltin C. Schmitt, II, 2, Tübingen, Niemeyer: 42-62.
- Benincà, P. Vanelli, L., 1978, «Il plurale friulano. Contributo allo studio del plurale romanzo», Revue de Linguistique Romane, 42, 167-168: 241-292.
- Benincà, P. Vanelli, L., 1991, «Il friulano del Trecento attraverso il commento agli "Esercizi di versione"», Per Giovan Battista Pellegrini. Scritti degli allievi padovani, édités par L. Vanelli et A. Zamboni, Padova, Unipress: 3-74.
- Benincà, P. Vanelli, L., 1995, «Il plurale palatale in friulano: saggio di analisi autosegmentale», *Scritti di linguistica e dialettologia in onore di Giuseppe Francescato*, Trieste, Edizioni Ricerche: 25-46.
- D'Aronco, G., 1960, Nuova antologia della letteratura friulana, Udine-Tolmezzo.
- De Dardel, R. Wüest, J., 1993, «Les systèmes casuels du protoroman. Les deux cycles de simplification», *Vox Romanica*, 52: 25-65.
- Francescato, G., 1966, Dialettologia friulana, Udine, Società Filologica friulana.
- Frau, G., 1971, «Carte friulane del secolo XIV», Studi di filologia romanza offerti a Silvio Pellegrini, Padova, Liviana: 174-214.
- Gröber, G., 1877, «Grammatisches II. lo, li il, i im Altitalienischen», Zeitschrift für romanische Philologie, 1: 108-110.
- Ineichen, G. (éd. par), 1962, El libro agregà de Serapiom, Venezia-Roma.
- Pellegrini, G.B., 1975, Saggi di linguistica italiana, Torino, Boringhieri.
- Pellegrini, R., 1987, Tra lingua e letteratura. Per una storia degli usi scritti del friulano, Udine, Casamassima.
- Pellegrini, S., 1965, «Ce fastu?», Studi Medioevali, III serie, 6: 395-407.
- Von Planta, R., 1920, «Die Sprache der rätoromanischen Urkunden des 8.-19 Jahrhunderts», Regesten von Vorarlberg und Liechtenstein bis zum Jahre 1260, édité par A. Helbock, Quellen zur Geschichte Vorarlbergs und Lichtenstein, I, Bern.
- Renzi, L., 1993, «Da dove viene l'articolo il», Verbum Romanicum. Festschrift für Maria Iliescu, édité par J. Kramer G.A. Plangg, Hamburg, Buske: 215-230.
- Renzi, L. Vanelli, L., 1993, «Storia e struttura dell'articolo italiano il», Actes du XX^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Tome III, Section IV: 293-305.
- Sabatini, F., 1965, «Sull'origine dei plurali italiani: il tipo in -i, Studi Linguistici Italiani, 5: 5-39; réédité in Italia Linguistica delle origini. Saggi editi dal 1956 al 1996, raccolti da V. Coletti, etc., Lecce, Argo, 1996, vol. I: 133-172.
- Schmid, H., 1952, «Zur Geschichte der rätoromanischen Deklination», *Vox Romanica*, 35: 19-80.
- Vanelli, L., 1987, «I pronomi soggetto nei dialetti settentrionali dal Medio Evo a oggi», *Medioevo Romanzo*, 12: 173-211.

- Vanelli, L., 1992, «Da "lo" a "il": storia dell'articolo definito maschile singolare nell'italiano e nei dialetti settentrionali», *Rivista italiana di dialettologia*, 16: 29-66.
- Vanelli, L., 1996, «Convergenze e divergenze nella storia del pronome e dell'articolo: esiti di ILLU(M) nei dialetti italiani settentrionali», *Italiano e dialetti nel tempo.* Saggi di grammatica per Giulio C. Lepschy, édités par P. Benincà G. Cinque T. De Mauro N. Vincent, Roma, Bulzoni: 369-386.
- Vanelli, L., 1997, «Personal pronouns and demonstratives», *The Dialects of Italy*, édité par M. Parry M. Maiden, London and New York, Routledge: 106-113.
- Vanelli, L., 1998, I dialetti italiani settentrionali nel panorama romanzo. Saggi di sintassi e morfologia, Roma, Bulzoni.
- Vanelli, L., sous presse, «La posizione del friulano nel dominio romanzo», Actes du Congrès: Lesser-Used Languages and Romance Linguistics, Tokyo, 1997.
- Vanelli, L. Renzi, L. Benincà, P., 1985/6, «Tipologia dei pronomi soggetto nelle lingue romanze», *Quaderni patavini di linguistica*, 5: 49-66; réédité in Vanelli 1998